

---

*Compte-rendu de la journée technique du 5 juin 2018 : Leviers et innovations  
d'une logistique durable*

---

Le discours d'introduction de Florence Hilaire a rappelé que la logistique et le transport de marchandises prennent une place de plus en plus importante dans les politiques publiques. Cette prise en compte récente s'accompagne de questions et d'attentes sur le sujet que ce soit de la part des acteurs publics et des acteurs privés. Ces activités sont indispensables au fonctionnement d'un territoire et constituent une carte maîtresse de son développement économique, environnemental et social :

- Le transport de marchandise représente une part importante des déplacements jusqu'à 30 % dans les parties les plus denses des villes
- La logistique constitue par ailleurs la première filière économique de la métropole Aix Marseille Provence, elle constitue une filière stratégique pour la région PACA

Preuve de l'intérêt croissant des pouvoirs publics sur les enjeux de la chaîne logistique, les Assises de la Mobilité de novembre 2017 ont consacré un atelier sur la logistique urbaine ; la DREAL et la Région PACA co-pilotent actuellement les ateliers régionaux de la logistique en PACA et un plan d'actions en logistique et dans le transport de marchandises va s'intégrer dans la future loi d'orientation des mobilités (LOM).

Il a été souhaité de rassembler une audience diversifiée, représentant la transversalité de la thématique logistique et la multiplicité des acteurs concernés (Maitrisés d'ouvrages publics Acteurs institutionnels, Fédérations)

Le Cerema peut s'appuyer sur un réseau fret au niveau national pour l'évaluation des systèmes de transports de marchandises et nos motivations pour cette journée sont de vous apporter des éléments de connaissances et de réflexion, en deux temps :

- L'un sur les leviers d'actions et les outils des collectivités
- L'autre sur les organisations logistiques innovantes en faveur de la transition énergétique,

Ensuite, Cédric Bariou, organisateur de la journée a rappelé que la filière logistique bénéficie d'un intérêt et d'une visibilité accrus ces dernières années auprès des pouvoirs publics. La logistique est de plus en plus présente, que ce soit à travers des thématiques variées (modélisation, prospective), des documents de planification (PDU, SRADDET) ou des échelles différentes (région, collectivités), d'où le souhait d'avoir des présentations sur des aspects variés, et par des acteurs différents.

*Les ateliers régionaux de la logistique pour renforcer la filière logistique Provence-Alpes-Côte-D'azur par Robin Leconte (DREAL PACA) et Julie Raffailac (Région PACA)*

**Présentation**

Après avoir rappelé le regain d'intérêt pour le transport de marchandises à l'échelle nationale avec, entre autre, la démarche France Logistique 2025, ils ont présenté l'objectif (**conforter la logistique en PACA et améliorer les chaînes logistiques**) puis les 7 enjeux déclinés en 6 ateliers :

- Mobilisation d'un **foncier** adapté pour l'implantation et le développement des activités logistiques ;
- Optimiser les **procédures réglementaires** pour l'implantation et le développement des activités logistiques ;
- Améliorer la **desserte des zones logistiques en TC** et les services aux salariés au sein de ces zones ;
- Accompagner le développement de la **logistique urbaine** du dernier kilomètre ;
- Optimisation de la **circulation du fret** dans le cadre des activités logistiques et portuaires ;
- Soutenir la **formation** et le **recrutement** en lien avec l'évolution des métiers de la logistique ;

**Questions**

Cette présentation a fait réagir Christophe Glorian (CCI PACA) sur les zones logistiques. Il a présenté le Label Parc+, évoqué la question du périmètre des zones logistiques et le souhait d'une prise de position vis-à-vis des zones logistiques monomodales.

Ensuite, Pierre Vacher (Cerema Transport et Ville) a demandé quel sera la portée du schéma directeur de la logistique évoqué dans la présentation.

Julie Raffailac a répondu qu'ils auraient souhaité que le schéma directeur soit une action du SRADDET, mais le calendrier ne convient pas, donc ce sera un complément. Par ailleurs, les ARL permettent d'enrichir la réflexion et ils souhaitent que le schéma soit concerté avec tous les partenaires locaux.

Enfin, Christian Reynaud (BG Ingénieurs Conseils) a rappelé que la région PACA est à la croisée de 2 grands corridors européens, et qu'il y a des relances d'appels à projets par la commission européenne, en particulier concernant les nœuds. Il a aussi rappelé l'importance de l'ouverture sur la Méditerranée. Il a demandé si les messages de cohérences globales allaient être portés dans le schéma régional.

Julie Raffailac a répondu que la région PACA est géopolitiquement là où il faut être, mais que les besoins sont différents pour les différentes logistiques. Elle a aussi rappelé que la région a réussi à inscrire le maillon Marseille-Vintimille-Gènes dans les corridors européens, et l'importance de porter les projets devant la commission européenne.

*Les outils de planification, de coopération et de réglementation pour une logistique durable en ville par Pierre Vacher (Cerema Transport et Ville)*

**Présentation**

Pierre Vacher a débuté par un historique des Plans de Déplacements Urbains (PDU) avant de présenter les deux axes de l'analyse :

- Une analyse qualitative sur 10 PDU
- Une enquête auprès des chargés de projets « planification ».

Il a ensuite présenté les résultats du deuxième axe de l'analyse montrant la réalité de la prise en compte de la logistique urbaine dans les PDU, et dans les politiques locales plus généralement.

Il a conclu que les approches de la logistique urbaine sont menées par d'autres approches que la démarche PDU, dont les chartes logistiques urbaines durables qu'il a présenté par la suite.

### **Questions**

Christophe Gloriant (CCI PACA) a réagi sur la complémentarité des chartes logistiques urbaines avec le schéma régional, et demandé quelles collectivités ont répondues dans la région. Pierre Vacher a répondu qu'il n'avait pas la réponse, mais qu'il pouvait la fournir.

Cédric Bariou (Cerema Méditerranée) a demandé comment les chartes étaient évaluées auprès des collectivités.

Pierre Vacher a répondu que pour chaque action, des indicateurs étaient proposés, et qu'ils évaluaient le suivi et le caractère progressif de chacune des actions.

### *Les leviers d'actions des collectivités et les expérimentations : l'exemple de deux métropoles.*

*Elaboration d'une stratégie logistique urbaine à l'échelle de la métropole d'Aix-Marseille-Provence Par Xavier Moiroux (AGAM Marseille) et Raphaël Mari (Métropole AMP)*

### **Présentation**

Xavier Moiroux a redéfini la logistique et ces différents aspects, avant de rappeler que la logistique régionale se rapproche des agglomérations et de détailler la logistique urbaine et les moyens d'actions.

Après la théorie, il a présenté la pratique avec l'exemple de Marseille, en particulier concernant les recherches de lieux pour des Espaces Logistiques de Proximité (ELP), et la revalorisation du MIN.

Ensuite, Xavier Moiroux a présenté le contexte géopolitique de la métropole, puis le plan d'action de la métropole pour la prise en compte sur son territoire de la logistique (tant locale que nationale).

*Mise en place d'un schéma directeur de la logistique à Montpellier Par Chloé Perreau (Montpellier Méditerranée Métropole)*

### **Présentation**

Chloé Perreau a commencé par rappeler l'histoire de la ville et de la démarche sur la logistique urbaine qui date de 2015. Elle a rappelé que la délibération des objectifs du schéma directeur a été réalisée avec les autres services techniques de la métropole (urbanisme, environnement, etc...), ce qui a permis un portage des politiques.

Elle a rappelé les besoins des entreprises, les spécificités de Montpellier puis les différentes orientations stratégiques de la métropole dans les différents plans de planification (SCOT, PDU, schéma directeur logistique). Elle a ensuite présenté différentes actions mises en place à Montpellier pour finir par quelques réflexions sur la logistique et son impact.

### **Questions**

Les questions portent sur les deux présentations précédentes.

Jérôme Cicile (ADEME) a sensibilisé les personnes présentes aux questions d'énergies qui nécessitent d'être abordées. Il a aussi rappelé la souffrance de transporteurs et interpellé sur la réaction des élus pour porter les actions proposées.

Charles-Elie Allier (Cerema Méditerranée) a demandé comment sensibiliser les élus.

Xavier Moiroux propose de rappeler les aspects économiques, avec la croissance du e-commerce, l'implication des GAFAs sur ces thématiques. Il suggère aussi d'évoquer la fiscalité. Il a ensuite présenté le cas de la Métropole où un élu s'implique beaucoup, et où enfin, des directeurs généraux des services de la métropole se déplacent à des réunions sur la logistique. Il affirme enfin que les choses bougent à Marseille et que des actions sont mises en place.

Chloé Perreau insiste sur la fiscalité pour sensibiliser les élus. Elle rappelle aussi que la distribution est ce qui touche le plus les élus qui sont obligés de réagir puisque l'approche des villes change. Elle conclut que les évolutions techniques et organisationnelles des transports évoluent rapidement alors que les schémas sont dans une perspective plus longue.

### *Comment améliorer la performance de la logistique inverse ? par Marlène Monnet (CRET-LOG)*

#### **Présentation**

Marlène Monnet a commencé par présenter la logistique inversée dont les deux types de flux sont les déchets et les retours. Elle a ensuite présenté plusieurs exemples de filières avec leurs objectifs et les enjeux qui s'y rattachent. Elle a relevé des problèmes de traçabilité dans certaines filières.

Elle a conclu en proposant de nouveaux objectifs et des pistes d'amélioration pour les filières de la logistique inversée, rappelant qu'il faut rechercher des solutions financièrement viables et observer les produits comme des ressources potentielles et non comme des déchets.

#### **Questions**

Christophe Glorian (CCI PACA) a évoqué la filière pneumatique bien organisée, et demandé si les solutions utilisées dans cette filière étaient reportables dans les filières présentées.

Marlène Monnet a répondu que la filière pneumatique est une filière B2B, alors que les filières présentées étaient des filières B2C. La présence de particuliers dans ces filières rend plus difficile la gestion de la filière à cause du manque d'information, en particulier sur les déchets qui « restent chez nous ».

Ludovic Vaillant (Cerema Nord Picardie) a interrogé sur l'économie du flux inverse. Il a demandé si l'éco-participation était suffisante pour financer le recyclage durable, si les coûts des flux d'extraction et de recyclage avaient été comparés et que penser d'une mise en place des consignes.

Marlène Monnet a répondu que l'éco-participation permettait de récupérer de gros montants et que des propositions existent pour mettre en place le recyclage présenté, comme garder 1% de l'éco-participation pour le recyclage. Ensuite, elle a affirmé que les systèmes de consignes reviennent avec en particulier un travail sur le tri qui va être mis en place et qui portera, entre autre, sur les consignes.

Chloé Perreau (Montpellier Métropole) a relevé qu'il y a beaucoup de mesure aux niveaux des collectivités contre le gaspillage avec des conventions avec les restos du cœur. Les politiques sont donc mises en place. Par ailleurs, elle a soulevé le fait que sur certains halles et marchés, il y avait 85 % de retour, sans la mise en place de consignes. Elle a conclu que les gens semblent plus prêts que les politiques.

Cédric Bariou (Cerema Méditerranée) a demandé comment les éco-organismes se sont structurés, et si des éco-organismes se mettent en place dans d'autres filières.

Marlène Monnet a répondu que les éco-organismes présentés sont spécifiques à la filière D3E, mais que des éco-organismes avec des logiques de massification et d'optimisation des flux n'ont pas été renouvelés. Elle a aussi soulevé la question de la mise en concurrence, et évoqué l'idée d'introduire une agence indépendante capable de contrôler l'ensemble. Elle a aussi affirmé que des éco-organismes se mettent en place dans beaucoup de filières (BTP, reste hôpitaux, meubles, jouets, etc...).

### *Circuits courts : vers des organisations logistiques plus durables par Ludovic Vaillant (Cerema Nord Picardie)*

#### **Présentation**

Ludovic Vaillant a commencé par rappeler le but de son travail : apporter de la connaissance sur la mise en place des circuits courts, et évaluer les coûts pour les producteurs et pour la collectivité.

Il a continué par une présentation des circuits courts avec des définitions et les caractéristiques de ces chaînes logistiques qui ont amenées à des conclusions parfois contre-intuitives.

Il a conclu en présentant la grande diversité des organisations logistiques de ces circuits, le besoin d'accompagner les producteurs pour réaliser des schémas logistiques alors qu'ils n'ont pas les compétences et la question de positionnement des productions maraîchères à proximité des villes.

#### **Questions**

Pierre Franc (DREAL PACA) a demandé quelles étaient les hypothèses de vétustés des véhicules dans le calcul des coûts de transport.

Ludovic Vaillant a répondu que les hypothèses sur les poids-lourds étaient issues du CNR (Comité National Routier), mais que pour les véhicules utilitaires légers, les données étaient récupérées sur internet et confirmées par les producteurs. Par ailleurs, il a affirmé que certains véhicules étaient certes anciens, mais respectés au moins la norme euro 4.

Chloé Perreau (Montpellier Métropole) a manifesté l'intérêt des métropoles, demandant comment la logistique peut promouvoir les circuits courts, comment éviter de pénaliser les petits producteurs et comment les producteurs peuvent se structurer ? Elle a donné l'exemple de la cantine de Montpellier qui est sur le MIN pour limiter les coûts logistiques, affirmant que la métropole cherche des solutions. Ludovic Vaillant a répondu que les solutions étaient nombreuses et qu'il faut partir du terrain. Les expériences proposées à partir des espaces de livraison peuvent marcher dans un second temps, mais il faut commencer par des producteurs, et les faire parler, car il y a la possibilité de trouver des optimisations naturelles entre eux (même clients, trajets proches, etc.). Toutefois, il y a des risques de problème d'équité.

*Table ronde : vers quelles nouvelles dynamiques logistiques présentée par Ludovic Vaillant (Cerema Nord Picardie) avec la participation de Pierre Franc (DREAL PACA), Christian Glorian (CCI PACA) et Nathalie Fabbe-Costes (CRET-LOG)*

Ludovic Vaillant, animateur de la table ronde a commencé par interroger Pierre Franc sur les échos de la « stratégie nationale 2025 » dans la région PACA.

Pierre Franc a rappelé le soin apporté lors de la rédaction de cette stratégie, à la possibilité d'avoir des déclinaisons régionales. Il a toutefois ajouté que l'influence de cette stratégie a été plutôt faible, à cause d'un manque de commandes aux préfets de la part de la DGITM et du ministère en charge de l'industrie. Malgré tout, ils essaient de profiter de l'engouement généré par cette stratégie nationale pour porter des démarches avec les régions qui sont, elles, volontaires.

Ludovic Vaillant a donc souligné le relai local et demandé quels étaient les enjeux et sujets portés sur la logistique et sa relation au territoire.

Pierre Franc a affirmé que des réflexions étaient en cours sur les sujets de transport et logistique et que l'état local a identifié plusieurs enjeux dont l'emploi, l'innovation ou l'environnement. Il a ensuite présenté quelques grands éléments de cette stratégie :

- Contribuer au rayonnement européen de la métropole AMP et des ports de la façade méditerranéenne dont le GPMM est le chef de fil. Pour cela, Pierre Franc révèle trois orientations :
  - Transformer les portes d'entrées de flux en destination logistique avec de la création de valeur ajoutée. Il faut donc faciliter les relations entre les acteurs et faciliter l'implantation logistique près des points de massification ;
  - Permettre à chaque mode de transport de s'exprimer au mieux sur son domaine de pertinence. Pour les différents modes de transport, il a encore beaucoup d'éléments bloquant vers les points de massification de la région tant en terme d'infrastructure qu'en terme d'organisation.
  - Accompagner la transition énergétique avec par exemple le développement du GNV pour les poids-lourds.
- Mettre en place une logistique compatible avec le territoire que l'on veut. Il faut travailler sur une vision du foncier logistique avec les collectivités, afin d'avoir une logistique qui porte l'ensemble des politiques mise en place, à savoir redynamiser les cœurs de ville.
- Réduire les difficultés de recrutement, en donnant envie aux jeunes de venir travailler dans cette filière, ce qui nécessite de la formation, mais aussi une préservation du pavillon français en apportant avec les autres acteurs de l'Etat des gages à l'ensemble de la profession.

Ludovic Vaillant retient donc que cela ne peut se faire seul et qu'il faut d'autres acteurs dont les chambres des commerces. Il a donc demandé à Christian Glorian si en PACA, les chambres de commerces mettent les mains dans le « cambouis » de la logistique ?

Tout d'abord, Christian Glorian est revenu sur les présentations de la journée, rappelant que les CCI militent pour une économie régionale forte, pour cela, il faut une logistique performante. Il a rappelé

que les CCI sont porteuses de co-construire des visions à différentes échelles (territoriales, régionales, interrégionales, etc...).

Sur l'aspect opérationnel, il a rappelé que les CCI restent gestionnaire d'infrastructures, notamment les ports. Dans ce cadre, elles contribuent à la mission MeRS où le souhait est d'avoir une logique d'axe et de façade, mais il faut trouver un modèle pour renforcer une gouvernance interportuaire, et ainsi privilégier la « coopération » entre acteurs.

Enfin, il s'est réjoui des annonces de Pierre Franc.

Ludovic Vaillant a relevé que la question du foncier été souvent revenue aujourd'hui, et a demandé si « le bon entrepôt logistique au bon endroit » était possible.

Christian Glorian a affirmé que c'était possible et même souhaitable, rappelant qu'il y a de l'optimisation du foncier dans le projet de SRADDET. Il a rappelé qu'on a trop longtemps gaspillé du foncier, réalisant des zones logistiques loin des infrastructures de massification. Il faut donc une vision globale et cohérente afin de préserver du foncier pour avoir les équipements logistiques aux bons endroits, mais aussi pour une gestion économe.

Il a donc rappelé le besoin de comprendre l'offre et la demande, insistant sur le mitage des équipements logistique et rendant donc la massification plus difficile. Il a rappelé la convention en place pour faire un atlas logistique régional, mais souligne le souci des définitions (types de logistique). Il conclut en rappelant le besoin d'associer les acteurs privés aux démarches mise en place par les acteurs publics et de les accompagner pour avoir des chaînes logistiques performantes.

Ludovic Vaillant a alors interpellé Nathalie Fabbe-Costes en lui demandant quel regard elle porte sur cette prise en compte du transport de marchandise et de la logistique par les acteurs publics en région PACA.

Nathalie Fabbe-Costes a commencé par rappeler l'historique du CRET-LOG et son implication essentiellement avec des acteurs hors de la région. Elle a évoqué sa surprise de voir que les acteurs ne se connaissent pas bien, et ont des visions très différentes de ce que peut et doit être la logistique et de ses impacts. Elle a relevé la déception générée par la stratégie nationale logistique mais que la création de dialogue générée par la stratégie nationale est une chose très positive. Elle a conclu que la stratégie nationale a permis de créer une vision de la logistique et une prise de conscience du travail à réaliser et donc, ça avance dans le bon sens, même si c'est lent.

Ludovic Vaillant l'a alors interrogé sur l'apport des chercheurs (dont ceux du CRET-LOG) pour que les collectivités locales puissent avancer dans cette prise de conscience et dans leurs solutions ?

Nathalie Fabbe-Costes a insisté sur le rôle majeur des chercheurs et à des niveaux très différents :

- Travailler sur les notions et être des référents conceptuels ;
- Faire de la veille et de la prospective.

Elle a rappelé le rôle important de la prospective qui permet de savoir ce qui fera bouger les lignes et ainsi de proposer des anticipations, mais le temps de la recherche n'est pas le temps de l'entreprise ou des collectivités, mais la connaissance est là, il suffit de la chercher.

Ludovic Vaillant a demandé comment les collectivités locales et les services de l'Etat peuvent avoir accès à cette connaissance ?

Nathalie Fable-Costes a rappelé que cette connaissance était partagée lors d'échanges comme ceux organisés dans le cadre de la stratégie nationale logistique 2025. Ensuite il y a la possibilité de s'associer avec les acteurs publics, ou de monter des sujets de thèse via des bourses. Mais les solutions sont plus à trouver dans les aspects organisationnels et collaboratifs, que dans les technologies et les freins principaux sont dans la collaboration qui est parfois difficile.

Christian Glorian a alors rajouté que l'acceptabilité sociétale est aussi un frein important et qu'il est nécessaire d'échanger afin de passer d'une logistique subie à une logistique choisie.

Nathalie Fabbe-Costes a repris en présentant le rôle que les chercheurs peuvent avoir, un rôle de coordination et de garanti d'impartialité car les chercheurs sont au service de la production de connaissance publique et ouverte, sans lobby et capable de venir autour de la table sans intérêts à défendre.